

Parc Automobile - Acquisition de véhicules neufs ou d'occasion pour l'année 1999 - Lancement de la procédure d'appel d'offres

M. LE MAIRE, Rapporteur : Chaque année, pour assurer la bonne marche de ses services, la Ville de Besançon procède à l'achat de véhicules neufs ou d'occasion dans le but de renouveler une partie de son parc automobile devenue vétuste ou hors d'usage.

Les marchés à bons de commande avec remise en compétition en cours de marché pour les véhicules neufs et d'occasion sont passés chaque année avec différents fournisseurs pour le remplacement des véhicules de type berline, fourgonnettes et fourgons.

Ces acquisitions nécessaires au bon fonctionnement des services seront présentées à la commission compétente lorsqu'elle se réunira pour adopter le programme global d'acquisition des véhicules et engins pour l'année 1999.

Le montant de la dépense pour 1999 étant évalué à environ 3 500 000 F TTC pour les véhicules neufs et 1 000 000 F TTC pour les véhicules d'occasion, le Conseil Municipal est invité, sur avis favorable de la Commission Patrimoine, à autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après appel d'offres ainsi que le (ou les) avenant(s) nécessaire(s), dans la limite des crédits qui seront inscrits au budget 1999.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 10 novembre 1998.